

# CONTACTS

## MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

MDS LONGWY - MONT-SAINT-MARTIN

### Site de Longwy-bas

16 avenue de Lattre  
de Tassigny  
54400 Longwy  
03 82 39 59 59

### Site de Longwy-haut

2 rue Mercy  
54400 Longwy  
03 82 24 96 58

### Site de Mont-Saint-Martin

28 rue André Pastant  
54350 Mont-Saint-Martin  
03 82 26 06 60

## SERVICE TERRITORIAL PERSONNES ÂGÉES PERSONNES HANDICAPÉES

### Maison du Département

16 avenue de Lattre  
de Tassigny  
54400 Longwy  
03 82 39 59 66

MDS LONGUYON - VILLERUPT

### Site de Longuyon

Impasse des marronniers  
54260 Longuyon  
03 82 26 51 21

### Site de Villerupt

2 avenue Albert Lebrun  
54190 Villerupt  
03 82 89 11 48

## ÉQUIPE TERRITORIALE HABITAT-LOGEMENT LONGWY & BRIEY

### Maison du Département

3 place de l'hôtel  
des ouvriers  
54310 Homécourt  
03 82 46 57 58

*La mairie ou le CCAS de votre commune, ainsi que votre bailleur social si vous êtes locataire du parc public, peuvent également vous renseigner.*

# PETAL

Programme d'amélioration du logement proposé par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec l'AIPH, les villes de Herserange, Hussigny-Godbrange, Longlaville, Longwy, Mont-Saint-Martin, Thil et Villerupt, la communauté d'agglomération de Longwy et les bailleurs sociaux Logiest et Meurthe-et-Moselle Habitat.



   @departement54

[www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle  
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19  
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54

le conseil départemental  
de Meurthe-et-Moselle  
présente



# PETAL

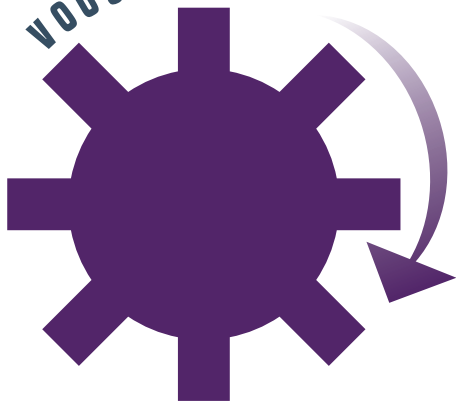
## PETITS TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

PRESTATION DE SERVICES

AUTONOMIE - LOGEMENT

# PETAL

VOUS ÊTES



Propriétaire occupant ou locataire, dans l'impossibilité d'effectuer certains travaux.

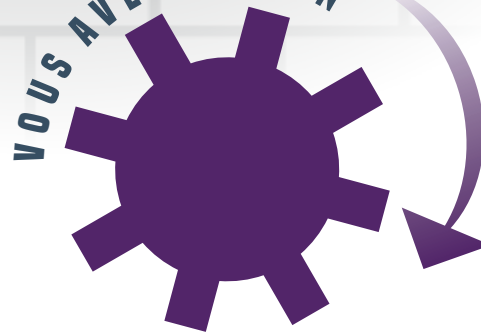
VOUS SOUHAITEZ



Engager de petits travaux au sein de votre logement.

*Tapiserie, peinture, petite maçonnerie, bricolage, pose de barres d'appui, de luminaires et de faïence murale, montage des meubles...*

VOUS AVEZ BESOIN



D'un professionnel pour réaliser ces travaux.

PENSEZ



Avec le programme **PETAL**, vous pouvez être accompagné dans votre projet par le Département, les communes et les bailleurs sociaux partenaires du programme, ainsi que l'AIPH, selon certaines conditions.